

Zeitschrift: Archiv für das schweizerische Unterrichtswesen
Band: 46/1960 (1961)

Artikel: L'Ecole des Parents de Lausanne
Autor: Chevallaz, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-54539>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Ecole des Parents de Lausanne

Par G. Chevallaz, ancien président de l'Ecole des Parents, Lausanne

Dans la conclusion de ses «Réflexions sur un voyage en URSS», M.P. Zumbach, tuteur général de Genève, écrit: « ... Il me semble comprendre, avec encore plus de précision qu'avant ce voyage, l'importance de tous les efforts que nous devons déployer chez nous pour aider la famille, les parents ».

Plus que jamais, les parents sensés sentent cette nécessité et s'interrogent sur les causes possibles de tant d'échecs dans l'éducation des enfants, du nombre croissant des vrais ou faux «blousons noirs», des désordres que provoquent tant de jeunes, de l'hystérie collective de jeunes auditeurs des concerts de jazz, de la recrudescence des crimes commis par des jeunes, ou plus simplement de l'impertinence et de l'insolence de tant de jeunes garçons et de jeunes filles, sans omettre la caricature de la liberté que présente la licence des mœurs de trop d'adolescents. C'est un phénomène si général que la suite de deux guerres universelles, les raisons que découvre la psychanalyse, la croissante indifférence de tant de parents à l'égard de leurs enfants, l'excitation provoquée par la masse énorme des films de guerre, d'espionnage, brutaux le plus souvent, d'une part, ou voluptueux d'autre part, ne suffisent pas à l'expliquer. Toutes ces causes sont des facteurs de l'indiscipline actuelle, de la tendance de tant de jeunes à traiter irrespectueusement d'égal à égal avec tout ce qui les dépasse, en âge, en savoir, en expérience, en vertu. S'ils s'associent, c'est consciemment ou inconsciemment selon l'adage d'une revue mensuelle romande: «Nous sommes le nombre, ayons la force.»

Cela n'eût tout de même pas suffi à retenir l'attention des parents sur les problèmes que pose l'éducation; car on sait combien ils s'aveuglent sur leur propre progéniture! Mais, ébranlés par les progrès rapides de la psychologie de l'enfant, beaucoup d'entre eux se sont aperçus qu'ils n'étaient plus certains ni de l'efficacité de leurs moyens éducatifs, plus improvisés que réfléchis, ni de comprendre leurs enfants. Les principes mêmes qui consciemment ou inconsciemment

commandaient leur attitude, ils ne les jugeaient plus aussi solides et indiscutables qu'ils l'étaient jadis. Obéir pour apprendre à commander (formule équivoque) paraissait devoir être remplacé par la liberté, une liberté dont d'ailleurs personne ne fixait les limites, sinon d'une manière si vague que personne n'eût pu fonder son action là-dessus; les périodes de négation chez l'enfant n'étaient plus considérées comme des mouvements de révolte à réprimer et à châtier, mais comme des manifestations d'une personnalité en formation désireuse de s'affirmer, et qu'il fallait au contraire comprendre et encourager. Les «fautes» vénielles ou graves n'étaient pas des indices du péché à condamner sévèrement, mais l'expression d'écarts qu'il eût été sage et possible de prévenir et dont il convenait d'éviter le retour par des mesures appropriées. Toutes ces idées nouvelles étaient justes et bonnes en soi. Mais les parents, coincés entre ces théories – souvent formulées dans l'absolu et accompagnées de menaces si l'on n'avait pas la sagesse de les suivre immédiatement et complètement –, et les nécessités journalières d'intervention, autrement plus variées et moins schématiques que les conseils éducatifs, étaient de plus en plus désemparés. N'oublions pas en outre que certains de ces réformateurs de l'éducation ne donnaient pas dans leur propre famille l'image d'une réussite; je me rappelle avoir entendu un soir un spécialiste de l'enseignement sexuel dans la famille dont le fils, après la conférence, fit circuler parmi les jeunes que nous étions quelques journaux pornographiques!

Aussi ne faut-il pas s'étonner que des éducateurs, des médecins, des juges, des parents, aient estimé qu'il y avait quelque chose à faire pour éclairer l'opinion publique en général, informer et tranquilliser les parents en particulier.

Travaux d'approche

C'est pourquoi Maître Charles Gilliéron, président de la Société vaudoise d'Utilité publique (que nous désignerons par les lettres SVUP), obtint que M. le conseiller d'Etat Pierre Oguey, chef du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud, présidât en février 1949 un débat sur «L'Ecole et l'Enfant» où des représentants du corps médical, des maîtres et des parents, donnèrent leurs avis, qui concluaient tous à une collaboration plus étroite entre l'école et la famille, les deux institutions responsables de l'éducation de nos enfants.

Peut-être le sujet n'avait-il pas été choisi avec assez de prudence, car le corps enseignant se méfie de ceux qui, n'étant pas maîtres ou professeurs, croient connaître les conditions de l'école et donnent des

conseils impossibles à suivre; ils craignent aussi que les parents, tout aussi ignorants des réalités de l'école, ne l'attaquent sans aucune objectivité, ce qui s'est produit maintes fois dans des tentatives de réunions de parents organisées par des maîtres bien disposés.

Pour ne pas laisser tomber dans l'oubli la conclusion de la séance de 1949, la SVUP invita M. le docteur André Berge, un des spécialistes les plus compétents de l'Ecole des Parents de Paris et un orateur entraînant, à parler à l'aula de l'Université; il traita des tâches de l'école des parents en automne 1950 devant un auditoire qui remplissait la salle jusque dans ses moindres recoins. L'affluence même des auditeurs prouvait au dynamique président de la SVUP qu'il était sur la bonne voie: l'idée était lancée, il se trouvait un public pour l'écouter, il ne manquait que de la transposer en fait. Me Gilliéron convoqua en automne 1951 à une «séance d'information» des représentants des médecins, des juristes, des sociétés féminines, du corps pastoral et du corps enseignant, de Pro Familia et de Pro Juventute, de l'Office médico-pédagogique vaudois (que nous désignerons désormais par les lettres OMP); non seulement tous les assistants estimèrent nécessaire la création à Lausanne d'une école des parents, mais ils promirent de s'employer à la constituer. Plusieurs personnes mirent l'accent sur une information précise, claire et optimiste des parents, dont certains étaient souvent hésitants, craignant par leurs interventions de troubler le développement de leurs enfants, bref, révélant par leurs angoisses et leurs peurs une connaissance insuffisante de ce que sont refoulements et complexes, mots magiques pour eux aussi menaçants qu'une épée de Damoclès. C'est cette peur trop souvent exprimée par de braves personnes et parfois très intelligentes, qui provoqua une réserve importante de la représentante des sociétés féminines: elle redoutait que tous les conseils et directions éducatifs ne fussent marqués au sceau exclusif de la psychanalyse; si l'Ecole des Parents envisagée était une entreprise purement de la psychanalyse, elle rencontrerait immédiatement des résistances nombreuses.

Fondation de l'Ecole des Parents

Fort de l'appui général qu'il avait rencontré, Me Gilliéron mit sur pied ce que l'on appelle, avec l'autorisation de l'Ecole des Parents de Paris, «L'Ecole des Parents» de Lausanne. Ce titre nous a souvent gênés: ne devait-il pas écarter des parents qui, y trouvant un relent de l'école qu'ils n'ont peut-être pas beaucoup aimée, en tout cas où ils ne désirent pas retourner, ne voudraient pas tenter une nouvelle expé-

rience scolaire? La différence des buts et des méthodes entraînait nécessairement, semblait-il, un autre titre. Mais lequel? Le but de «l'Ecole des Parents» n'est pas seulement d'informer les parents, de rassurer les inquiets, il est aussi de faire pénétrer dans tous les milieux une notion saine de l'éducation. Alors, «mission?» non, car s'il s'agit bien de convertir de trop nombreux parents à l'idée de leurs responsabilités envers leurs enfants, cette activité n'a rien de religieux. «Cours éducatifs»? Ce n'est pas seulement par des cours-conférences que l'on agit, mais aussi par le film et les brochures. «Société d'éducation»? L'Ecole des Parents n'est pas une société; elle est constituée par un comité désigné par la SVUP, mais elle n'a ni statuts ni membres; elle n'est donc ni une société ni une association. Faute de trouver mieux, nous avons maintenu le titre «Ecole des Parents» qui dit tout ce qu'il veut dire, qui est clair, et aujourd'hui – on peut l'affirmer – tout à fait admis.

L'Ecole des Parents est une branche, actuellement la plus vigoureuse, de la SVUP, dont les ressources limitées financent son activité. Le comité s'est élargi en s'adjoignant des représentants des Eglises protestantes et catholiques et de l'Association populaire pour l'Entraide familiale. Ce comité se réunit deux ou trois fois par an pour faire le point de l'activité passée et mettre sur pied le programme de la saison suivante.

Le secrétariat – c'est-à-dire la mise en œuvre des décisions du comité – est assuré dès les débuts par le secrétaire de la SVUP, qui est en même temps le directeur du Secrétariat vaudois pour la Protection de l'Enfance. Ce secrétaire est la cheville ouvrière de l'Ecole des Parents. Ce fut d'abord le très dévoué et très aimable M. Tauxe jusqu'à sa mort prématurée; c'est depuis 1959, M. Jean Poget, un éducateur qui met à la disposition des activités se rapportant à l'enfance son expérience des enfants normaux et des enfants difficiles, sa conscience professionnelle et son cœur.

Le secrétaire est admirablement soutenu par le Chef du Service de l'Enfance au Département cantonal de l'Intérieur, M. le Docteur J. Bergier, auparavant directeur de l'OMP, le véritable animateur de l'Ecole des Parents, sans qui cette école de Lausanne n'eût pas obtenu les succès qui l'ont fait connaître, apprécier et aimer.

Aujourd'hui, et depuis 1959, la présidence est assumée par M. Jean Savary, directeur des écoles de Pully, qui lui voue son énergie et ses qualités de cœur et d'esprit.

C'est sur ces trois hommes, MM. Dr. J. Bergier, J. Savary, J. Poget, que repose l'Ecole des Parents de Lausanne.

Conférences de l'Ecole des Parents

Le comité tenta un premier essai en organisant du 26 février au 25 mars 1952 une première série de cinq conférences, suivies de discussion.

Les sujets annoncés furent les suivants: Les problèmes de la petite enfance (Mlle Muller, psychologue à l'OMP), L'enfant et la famille (Mme Meylan-Roud, présidente du groupe des mères de l'OMP), L'adolescence (M. Dr. Henny, psychiatre à l'OMP), L'enfant et le médecin (M. Dr. Rochat, médecin des écoles lausannoises), L'enfant et l'école (M. G. Chevallaz, directeur de l'Ecole normale).

Ces conférences furent annoncées dans les quotidiens et un abonnement de 5 francs par couple offert au public, qui répondit avec enthousiasme et prit une part active aux discussions.

Ce fut certainement une réussite. Néanmoins, les organisateurs tirèrent deux conclusions de ce premier essai: les auditeurs appartenaient à la classe bourgeoise et s'intéressaient déjà aux problèmes éducatifs. En outre, les sujets choisis exprès assez vastes ne permettaient pas d'approfondir utilement les problèmes éducatifs et de concentrer la discussion, qui s'éparpillait forcément. Il paraissait donc que l'efficacité de telles conférences fût restreinte.

Pour mieux faire, les conférences de la deuxième série (du 20 janvier au 17 février 1953) furent réservées aux parents d'enfants de moins de 12 ans et annoncèrent: Vérité et mensonge (M. Ramseyer, psychologue), La paresse (M. Dr. Henny), La jalousie (Mlle Muller), L'enfant émotif (M. Dr. J. Bergier), Qu'est-ce qu'un enfant normal? (Mme Meylan-Roud); tous les conférenciers appartenaient à l'OMP.

Ce fut un nouveau succès, malgré l'élévation du prix du cours porté à 10 francs par couple ou personne isolée, à 8 francs pour les membres de la SVUP. En principe, les cours ayant lieu dans une salle de restaurant, les auditeurs avaient en outre à payer une consommation, ce qui n'était pas sans gêner les organisateurs.

Le succès incontestable de ce deuxième cours ne nous satisfaisait encore que partiellement. La formule des conférences d'une demi-heure à trois quarts d'heure ne semblait pas aussi heureuse qu'on l'eût désiré. La discussion était monopolisée par deux ou trois personnes qui présentaient des cas qui eussent été plus aisément résolus dans des entretiens particuliers et qui n'apprenaient pas grand'chose aux autres auditeurs.

Nouvelles formules

Le cours de 1954 se présenta différemment: chaque sujet fut présenté par deux ou trois introducteurs; on espérait ainsi donner plus de vie à la séance. C'est ainsi que «Entre parents et enfants» fut exposé par un médecin, une mère de famille et un directeur d'école, «Le choix d'une carrière» par un orienteur professionnel et un directeur de collège secondaire, «Les loisirs à la maison» par un instituteur et un directeur de maison d'éducation, «Les loisirs hors de la maison» par un médecin (sports et culture physique) et un éducateur (scoutisme); une dernière séance permit à M. le docteur Bovet de traiter de «Jeunes gens et jeunes filles».

Désormais, et sans utiliser exclusivement l'une des formules, les cours de trois à cinq conférences se succèdent annuellement, dans l'aula d'une école lausannoise mise gracieusement à notre disposition par la Direction des Ecoles. Les conférenciers sont choisis à Lausanne – par économie sans doute, mais aussi pour faire connaître l'avis de personnalités compétentes de notre ville. Une fois cependant, l'on fit appel à M. Dr. Repond, directeur de l'Hôpital psychiatrique de Malévoz (Valais). Et chaque fois, le public accourt nombreux.

Parfois, un thème général préside à l'ensemble des conférences. Ainsi en fut-il des problèmes de l'adolescence (1956. En commun avec Pro Familia) abordés par M. le Procureur général, deux directeurs de maisons d'éducation, un pasteur directeur de la Fraternité de St.-Martin; de même le sujet «Famille – école» (1957) fut exposé successivement par un père et une mère de famille, un maître primaire supérieur, un directeur et un professeur de collège secondaire, un médecin, cours terminé par une conférence sur «Les sanctions dans la famille» (M.Dr. Henny). Le succès de cette série ne fut pas complet, à cause d'un très mauvais temps persistant qui bloqua à peu près les routes et invitait plus à rester chez soi qu'à sortir. Il n'y eut en effet que de 60 à 80 auditeurs contre 100 à 120 lors des cours précédents.

Pour rendre les entretiens plus efficaces, l'on proposa aux auditeurs de se répartir en trois groupes, l'un présidé par le conférencier, les deux autres par des membres de l'Ecole des Parents ou de l'OMP. Mais il arriva que la très grande majorité des assistants suivirent le conférencier, ne laissant qu'un très petit nombre de personnes à son premier adjoint et seulement deux ou trois au deuxième! Cela paraît assez naturel: les auditeurs d'un conférencier tiennent à avoir son opinion sur les questions qu'ils posent.

Réunions de quartiers

Ambitieux d'atteindre la population tout entière, les organisateurs décidèrent de créer des réunions de quartiers gratuites, avec l'espoir d'un public moins nombreux et plus populaire qui faciliterait des entretiens plus nourris et plus efficaces.

Ils n'ont pas renoncé pour autant aux conférences générales qui font connaître au grand public l'Ecole des Parents et lui font entendre à l'occasion des savants étrangers.

Le premier cours de quartier fut ouvert dans le réfectoire de l'école de Bellevaux du 18 février au 18 mars 1955. Les parents, avisés par des papillons distribués par les sœurs visitantes, se trouvèrent une trentaine, parmi lesquels plusieurs couples. Une équipe (médecin, psychologue, éducateur) s'attacha à ce quartier et assista en groupe à toutes les séances; chacun de ses membres introduisit l'un ou l'autre des débats en un quart d'heure. Ce fut un succès et bien des parents nous dirent combien ils avaient été aidés. L'on avait désigné les sujets d'une manière très simple, par exemple: «Notre enfant est-il obéissant? – abandonné? – à l'âge ingrat?, etc.

Chaque quartier voulut recevoir l'équipe chez soi, même en dehors de Lausanne (Renens, Pully). La difficulté principale – qui subsiste aujourd'hui – pour répondre à tous ces appels est le manque de personnes capables de présider de tels entretiens: les psychiatres spécialisés pour l'enfance, les psychologues (hommes ou femmes), ne courent pas les rues et ce sont toujours les mêmes qui, en plus de leur journée normale de travail, donnaient encore d'une à quatre soirées par semaine pendant plus d'un mois. Ce dévouement de leur part était très beau, mais épuisant.

C'est pourquoi la méthode a été modifiée: l'on a formé des équipes spécialisées dans l'un ou l'autre des procédés employés (causerie, film, forum, jeu dramatique) qui ne sont occupées qu'un soir par semaine pendant cinq semaines et se transportent d'un quartier à un autre.

Ce qui est essentiel est que ces réunions soient peu nombreuses pour intéresser le plus grand nombre des auditeurs à la discussion et y gagner même les timides.

Parmi les procédés employés, le film commenté, le forum (discussion d'un problème entre quatre ou cinq personnes qui font valoir des opinions divergentes et ont préparé la séance auparavant avec soin, et qui au cours de leur entretien interpellent les auditeurs) et le jeu dramatique (une équipe joue une scène de famille; les auditeurs en

désaccord avec les acteurs viennent jouer la scène à leur tour) ont un très grand succès: elles intéressent très activement et permettent d'aller au fond des problèmes que pose la vie pratique et courante, loin des pures théories.

A la fin des séances, l'on offre aux auditeurs des brochures de l'Ecole des Parents de Paris et ces brochures suscitent un vif intérêt.

Programme 1960

L'activité de 1960-1961 commence tôt: la Société coopérative de Consommation ouvre en effet le 6 octobre une exposition «Parents et Enfants» à laquelle elle a prié l'Ecole des Parents de collaborer sous une forme à préciser.

De plus, les conférences générales annuelles sont remplacées cette année par trois cours de six heures à l'Université populaire sur la psychologie familiale, les problèmes scolaires et les loisirs. Toutefois à l'intention du grand public, il sera fait appel à une autorité «du dehors», Suisse romand ou Français, pour une conférence à l'aula de l'Université. L'on offrira aussi au public un film de valeur.

Voilà pour les manifestations que j'appellerai spectaculaires. Celles qui apportent le plus de directions utiles aux parents, en abordant avec eux les problèmes qui les inquiètent, sont les réunions de quartier; de nouveau des équipes spécialisées passeront de quartier en quartier, tandis qu'un président de quartier choisi dans le lieu même assurera la continuité. Très heureusement, le public vient de plus en plus nombreux à ces réunions, au point que le nombre en atteint parfois la centaine; l'on se retrouve ainsi devant les difficultés des conférences générales où un public trop dense gênait les entretiens les plus fructueux.

C'est pourquoi il est question de créer des «groupes de parents» (à l'instar des groupes de pères ou de mères créés par l'OMP pour les parents des enfants dont il s'occupe). Ceci nécessite tout un personnel de gens préparés à diriger des entretiens. Il est donc plus que probable que l'on organisera des cours de formation d'animateurs de groupes, soit par des cours intercantonaux¹ de deux ou trois jours, soit – pour Lausanne seulement – par des cours se donnant le soir ou le samedi après-midi.

¹ Chaque année les responsables des écoles de parents de la Suisse romande (Genève, Neuchâtel, Bienne, Yverdon, Ste Croix, les Romandes de Winterthour, etc.) se réunissent pour se faire part de leurs expériences et de leurs projets.

Conclusion

L'Ecole des Parents de Lausanne est donc en plein développement et accroît ses moyens d'action.

Elle peut compter sur la bienveillance effective des autorités communales et paroissiales qui mettent généreusement des locaux à sa disposition; elle rencontre un appui financier auprès de l'Etat de Vaud et de la Commune de Lausanne.

Nous exprimons ici notre reconnaissance à tous ceux qui lui permettent son activité, soit les autorités d'abord, puis tous les collaborateurs qui constituent les équipes bénévoles qui s'en vont porter de quartier en quartier la bonne parole de la pédagogie moderne, les membres du corps enseignant dont la compréhension est totale.

Devant ce tableau de l'activité de l'Ecole des Parents de Lausanne qui manifeste un dynamisme efficace, nous sommes pleins d'espoir de voir grandir sans cesse le nombre des parents conscients de leurs responsabilités, persuadés qu'ils doivent et qu'ils peuvent agir utilement auprès de leurs enfants, et guidés dans leurs interventions par des conseils compétents.²

² L'Ecole des Parents de Lausanne s'abstient de toucher aux conseils aux fiancés et à la puériculture, domaines réservés à Pro Familia et aux associations féminines.